



Bac professionnel CGEA

(Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole)

Devenir acteur du monde agricole en acquérant les compétences clés pour produire, gérer et innover.

2 années (1^{ère} et Terminale)

39 semaines en centre
(1350 heures)

Diplôme niveau **4**

Admission

- Jeune de moins de 30 ans (et + si travailleur handicapé),
- Titulaire d'un CAP, après une seconde pro productions, suite à une 2^{nde} générale et souhaitant se réorienter
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole,
- Rendez-vous individuel ou collectif,
- Dossier de candidature à retourner (réponse sous 15 jours).



Modalités d'évaluation

- 50% CCF
- 50% épreuves terminales

Objectifs

Acquérir des compétences technico-économiques liées à la production agricole.



Suite de parcours

Poursuite d'études : BTS Agricole, Certificats de Spécialisation.

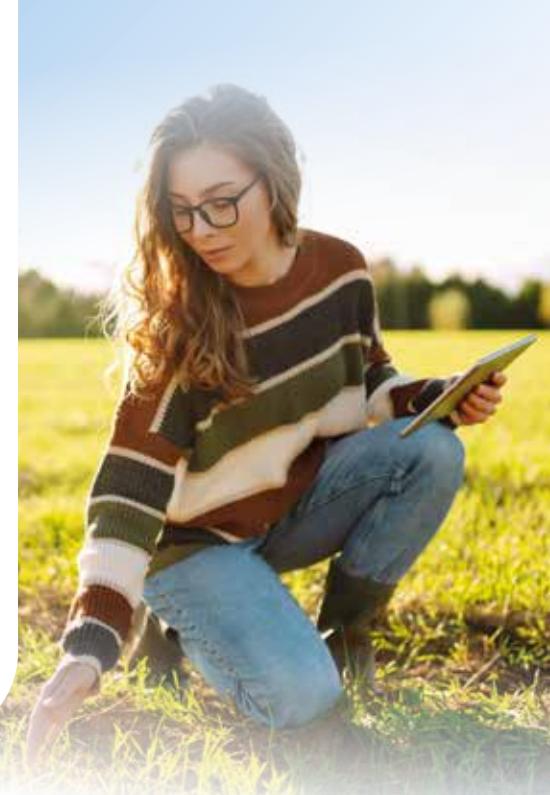
Contenu pédagogique

Enseignements généraux

- Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules professionnels

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



Moyens et méthodes pédagogiques

Relations étroites avec les professionnels des filières locales et implication des maîtres d'apprentissage dans le programme pédagogique.

Les + de la formation

- Un campus vert, en plein cœur de la nature, comportant des lieux de vie et de travail équipés en moyens de communication
- Une résidence étudiante
- Des équipements sportifs
- Un parcours en alternance entre l'entreprise et le site de formation

Accessibilité

- Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Tarif

Coût pédagogique pris en charge par les OPCO : 10 500 €.

Tarif restauration et hébergement sur demande.



Rémunération

Selon barème de l'apprentissage.

Code RNCP : 38316

Contact

Responsable de formation :
Marie-Lucie PIERRAT
marie-lucie.pierrat@cneap.fr

